

Comment obtenir votre composteur ? : 2 méthodes :

1. Rendez-vous au service technique de la CCRV impasse du Chenois à VILLERS COTTERETS

Entre 9H00 et 12H00 et 14h00 et 17h00 du LUNDI AU JEUDI muni de votre règlement de 40€, par chèque à l'ordre de Régie déchèterie Retz ou en espèces (appoint apprécié) pas de règlement en carte bancaire. Aucun règlement ne pourra être remis en déchèterie.

- Il vous sera délivré un récépissé de paiement, ainsi que votre bon de retrait et un guide sur le compostage.

- Vous pourrez ensuite vous rendre à la déchèterie de Villers Cotterêts ou d'Ambleny pendant les horaires d'ouverture, votre composteur vous sera donné sur la remise de votre bon de retrait au gardien.

2. Nous transmettre par courrier votre règlement uniquement par chèque libellé à Régie déchèterie Retz à Service Technique de la CCRV Impasse du Chenois 02600 VILLERS COTTERETS.

Vous recevrez en retour votre récépissé de paiement, votre bon de retrait et votre guide sur le compostage.

Nous ne pouvons en aucun cas être tenu responsable de la non réception du courrier dans un sens ou dans l'autre suite à des aléas de la poste.

Pour information, le composteur est sanglé à plat, je vous invite donc à prévoir une place suffisante en baissant votre banquette arrière dans votre véhicule.